

Bulletin municipal

Janvier 2014



Edito



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous souhaite à tous, à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2014, que cette nouvelle année vous apporte joie et sérénité dans un monde difficile humainement et économiquement.

Je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent pour notre commune.

- -L'équipe municipale, particulièrement les élus qui ont travaillé avec moi, qui m'ont supportée... qui ont été soucieux du bien-être de nos deux villages et de leurs habitants,
- -Le personnel communal administratif et technique,
- -Les associations pour leur soutien et les différentes activités et programmes de réflexion qu'elles offrent à tous,
- Les enseignants, le centre de loisirs, les parents d'élèves avec qui nous avons travaillé afin de redonner de la confiance à tous.
- -Les commerçants, artisans qui font vivre le village,
- Mesdames, messieurs les gendarmes,
- Mesdames, Messieurs les pompiers,
- Et vous tous Saint-Saturninois et Chadratois qui à maintes reprises vous êtes montrés fédérateurs pour la sérénité de tous.

Vous prendrez connaissance des réalisations de 2013 dans les pages suivantes.

C'est donc la dernière fois que je prononce des vœux en tant que Maire car comme vous le savez tous je ne brigue pas un second mandat.

Ce premier trimestre 2014 voit en effet, la fin du mandat. Mandat commencé dans le conflit, la discorde et le désintérêt total de la commune et des citoyens. Mandat qui se termine dans l'unité, le travail, les réalisations et l'optimisme pour notre commune.

C'est tous ensemble, citoyens et élus que nous sommes arrivés à ce résultat! Merci à Tous.

N'ayant pu satisfaire tout le monde, sachez que j'ai veillé à ce que l'intérêt général prime sur les attentes individuelles.

En mars 2014 se dérouleront les élections municipales. Pour les communes de plus de 1000 habitants, le législateur a modifié le mode de scrutin et Saint-Saturnin est concerné par ce changement. Vous devrez voter liste entière, oublié le panachage, oublié le coup de crayon, sinon le bulletin sera nul.

Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité, c'est désormais obligatoire, même si vous êtes connu et parfaitement identifié par tous les membres du bureau de vote. Dans les prochaines semaines vous serez informé de ces nouvelles modalités, par le site internet, le bulletin municipal, les journaux et individuellement dans vos boites aux lettres afin que vous vous prépariez à l'échéance.

Je vous renouvelle mes bons vœux à tous, paix, sérénité et recherche du bien commun.

Nicole PAU Maire de Saint-Saturnin

Urbanisme et Travaux

PLU et AMVAP

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune étant obsolète, nous avons engagé un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui deviendra, à court terme, obligatoire.

Devant se substituer à la Z.P.P.A.U.P, l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP) est réactivée.

Elle permet de protéger l'architecture vernaculaire et l'environnement.

PLU, Plan d'aménagement de Bourg, AMVAP : coût total 48000€ / subventions 23000€ La réalisation du **Plan** d'Aménagement de Bourg donne à notre commune la vue d'ensemble nécessaire aux réalisations actuelles et futures.



La 1^{ère} tranche des travaux de la place des Razes et de la place du 8 Mai se termine prochainement. La 2^{ème} tranche dégagera du stationnement place des Razes afin d'alléger la place du 8 Mai (riverains, écoles, tourisme, foires, etc...). Des tables, bancs, espaces verts, aire de jeux pour les enfants, terrain de boules, etc... renforceront le lien social entre les habitants et tous les utilisateurs de ces espaces.

La finalisation de l'aménagement de bourg est estimée (hors subventions) à 100 000€ pour 2013) et 200 000€ pour 2014.

Les problèmes techniques rencontrés place Pignol sont enfin résolus et les travaux de consolidation commenceront très prochainement. Une consultation est ouverte pour le réaménagement de l'appentis, abrisbus et autre. Coût : 30 000€ - subventions 10 000€.

L'appartement situé au premier étage de la salle des fêtes de Chadrat est en cours de rénovation. Coût : 30 000€.

<u>L'église</u>: Les travaux engagés en 2007, ont été finalisés début 2013. Le montant de dépenses pour les deux tranches est de 838 245,18 € TTC subventionnée à hauteur de 570 000 euros entre les différents partenaires, à savoir, l'Etat au travers du Ministère de la culture et du Ministère de l'intérieur au titre de la subvention parlementaire, le Département et la Région.



<u>Assainissement</u>: d'importants travaux d'assainissement ont été réalisés rue Aynard, rue St Roch et rue de la Pougère. Coût : 97 000€ - subventions 53 000€. La compétence assainissement devient intercommunale à partir du 1° janvier 2014.

Sécurité: des ralentisseurs sont prévus sur la route de Champeix, rue Principale, rue de Guzette.

Entretien de la voirie : en 2013 a été réalisée la réfection des voies communales du chemin du Potoux, Chemin de Vocan - Haut Naja, Chemin de la Chapelle, Chemin de la Rodde, Placette Laspouze pour un montant de 51 888€ non subventionné. Ces travaux sont en continuité de ceux réalisés annuellement. En effet, la municipalité veille à entretenir ses voies en allouant un budget annuel moyen de 75 000 €. Pour mémoire, ont été aménagés, les Chemin de Bernardy, Chemin de Pagnat, Chemin de la Chapelle, Rue du Marche, Chemin du bec, Chemin de Vocan bas, Chemin de Lavère, Chemin de Naja en 2009; les Chemin de Saint-Verny, Rue de Cheiras, Chemin du Pinson, Chemin du Lac, Placette et Rue Champgrand, Rue des Verdiers, Rue et Place de la Saurette, en 2010; les Chemin de la Varenne, Chemin de Cuelle, Chemin et Parking sous la Ville, en 2011.

Infos municipales

Vie économique et tourisme

ZAC La Tourtelle - réserve d'eau

En raison du risque d'incendie dans la zone d'activité La Tourtelle, une étude a été menée avec les responsables du SDIS. Une réserve d'eau sera prochainement construite à l'aide de bâches souples et non en dur ce qui favorisera une alimentation plus facile de la réserve.

Grange de Mai

L'aménagement des abords est en cours de finalisation (coût 42000€). Des plantations agrémentent l'ensemble.





TOURISME

Globalement, à l'échelle de la Communauté de Communes, les prestataires touristiques qualifient la saison de « moyenne » :

- Moins de touristes de passage que d'habitude pour les sites de visites culturels et en intérieur.
- Par contre, un maintien de l'activité touristique en juillet-août pour les sites d'activités de plein air.

L'Office de Tourisme de Saint-Saturnin a enregistré 1 952 contacts entre le 15 juin et le 15 septembre (-13% par rapport à 2012)

Profil des touristes accueillis :

Couples: 29%, Familles avec enfants: 22%

Origines géographiques majeures : Auvergne 26.7 %, lle de France 8.2 %, Rhône Alpes 6.8 %

Touristes étrangers 15.3 % (Pays-Bas 3.3 %, Belgique 3 %, Allemagne 2 %)

www.tourisme-lescheires.com

Cadre de vie

A côté des fleurs plantées et soignées par la commune tous les ans, des arbustes persistants ont été installés. Ils nous permettent d'attendre les beaux jours de manière plus agréable.

Fleurissement : 2 800 €/an

Des plantations prévues aux abords de l'école et de la Grange de Mai viendront mettre en valeur les dernières réalisations de la commune.

<u>Eclairage</u>:

Un nouvel éclairage basse consommation illumine église et fontaine. (Coût : 44 000 € HT financé à 50% par le SIEG et 3 900 € de subvention). Ces travaux ont reçu l'aide de notre député Louis Giscard d'Estaing dans le cadre d'une subvention parlementaire.

L'enfouissement des réseaux a concerné la route de Champeix, chemin de Naja, chemin de Vocan, chemin de Saint-Verny, rue de la Pougère et Rue de Guzette pour un montant de 77 359,65€ subventionné à 15 046€ par le Conseil Général.

Une réduction de l'éclairage nocturne a été décidée afin de réduire les coûts.

Zérophyto: notre commune est entrée dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de désherbage en signant une charte d'entretien des espaces publics. Des méthodes alternatives sont donc mises en place : désherbage manuel, fauche, place laissée à quelques « herbes folles » dans le paysage urbain...

Points propres: après l'enfouissement des colonnes pour le verre (coût 25 000€, subvention 6 500€), un projet d'intégration paysagère des bacs de regroupement est à l'étude.

Communication

Les informations communales en temps réel www.saint-saturnin63.fr

- Le site Internet, animé par la commission communication, voit sa fréquentation continuer à augmenter en 2013, avec un nombre moyen de 1 450 visites par mois.
- 12 Newsletters ont été envoyées durant l'année 2013, à 104 abonnés (habitants ou foyers).

Bulletins municipaux

En 2013, le 3ème bulletin de l'année (Septembre) a été remplacé par un leaflet présentant l'opération « J'aime mon village ».

Affichage

Comme chaque année, les infos publiques et les événements 2013 ont été affichés sur les 4 panneaux municipaux.

Sites internet utiles:

Site communal : www.saint-saturnin63.fr

Association Les Amis de St-Saturnin :

amis.saint.saturnin.free.fr

Communauté de communes Les Cheires : www.les-cheires.com

Office de tourisme

www.tourisme-lescheires.com

Médiathèque intercommunale mediatheques.les-cheires.com

CLSH et Ecole www.ileauxloisirs.net

Covoiturage

www.covoiturageauvergne.net

Démarches administratives www.service-public.fr

« J'aime mon village »

La démarche « J'aime mon village » conduite par un groupe de travail composé des membres de 5 commissions municipales et des représentants de 4 associations, vise à identifier des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans notre commune.

Nous vous remercions pour votre participation à l'enquête et vos encouragements. L'analyse approfondie de vos réponses est en cours.

Une première synthèse montre que :

- La participation des habitants à l'enquête est significative (135 questionnaires reçus).
- Les habitants ayant répondu, ont choisi de vivre dans notre commune surtout et autant pour sa proximité avec Clermont-Ferrand que pour son charme, mais aussi pour des raisons familiales. Ils trouvent le village beau et agréable, dynamique, convivial, même si un déficit de lien social au quotidien est souligné.
- Les points forts soulignés sont le patrimoine architectural et naturel, puis la qualité de vie.
- Les points faibles mis en évidence sont l'aspect général du village (rue Principale, propreté, poubelles, stationnement...), le manque de vie économique et de prise en compte des besoins du tourisme, puis le peu d'activités pour les 15/25 ans et enfin, les problèmes liés à l'habitat.
- Les propositions pour améliorer l'espace public sont nombreuses (fleurissement, espaces verts, amélioration rue Principale, urbanisme général et aménagements, qualité des rues).
- Le besoin d'aides diverses pour les projets d'amélioration de l'habitat privé est important.
- Il y a un consensus sur l'importance du label « Plus Beaux Villages de France » pour son impact sur la vie économique et le tourisme; sur les effets bénéfiques de l'appartenance au Parc Naturel des Volcans et au périmètre qui pourrait être reconnu par l'UNESCO. Le label « Village fleuri » serait mobilisateur pour améliorer la qualité de vie. L'option « Petites Cités de caractère » semble une stratégie alternative possible au label « Plus Beaux Villages de France », mais de portée plus limitée.
- L'impact très significatif du tourisme sur le maintien des commerces et l'existence de manifestations, et, à un degré moindre, sur l'emploi et les équipements collectifs, est souligné.
- Il se dégage beaucoup de bonnes intentions pour agir personnellement pour son village.

Les résultats détaillés et des propositions de suites à donner vous seront communiqués sous quelques semaines.



Action sociale



Subvention Cantine

Un courrier individuel a été envoyé à tous les parents des enfants scolarisés à l'école publique de Saint-Saturnin et vivant sur la commune de Saint-Saturnin. Les parents n'ayant pas fait encore la démarche peuvent envoyer en Mairie un document attestant de leur QF. La subvention ne prendra effet dorénavant que pour les repas pris à compter du 6 janvier 2014.

Les trajets en car Chadrat - Ecole de la Monne peuvent également être subventionnés selon le même barème que la subvention cantine, également après envoi du QF.

Aides financières

Le CCAS ne peut intervenir pour octroyer une aide financière d'urgence qu'à la demande de l'assistante sociale de secteur qui aura établi un bilan social. La permanence du service social se tient en mairie de Saint-Amant Tallende tous les mardis matin (prendre RV au 04 73 39 65 60). Pour les autres formes d'aides vous pouvez contacter la mairie pour un rendez-vous. Tél: 04 73 39 30 77.

Services à la personne

Aides à domicile: pour les personnes âgées de plus de 60 ans et ayant des difficultés à domicile, une trentaine d'aides à domiciles et auxiliaires de vie titulaires sont réparties sur le territoire des 11 communes. Le service est joignable au 04 73 39 01 97.

Portage de repas : pour vous inscrire vous pouvez joindre le secrétariat de la Communauté de Communes les Cheires au 04 73 39 61 50

Téléassistance : le dossier de téléassistance à transmettre au Conseil Général du Puy De Dôme est disponible en mairie à la demande. On rappelle que le financement du dispositif se répartit en fonction des revenus entre le Conseil Général, la Commune de résidence et le bénéficiaire.

Equipe Spécialisée Alzheimer (EHPAD/SSIAD Le Montel à Saint-Amant-Tallende) : depuis le 15 octobre une équipe de professionnels pourra intervenir à domicile pour des <u>personnes</u> <u>diagnostiquées à un stade précoce de la maladie</u> afin d'aider à la mise en place du dispositif de prise en charge. L'équipe n'interviendra que sur prescription médicale.

Contact du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h au 04 73 39 18 99.

Repas des anciens et colis

Le repas 2013, à l'ESAT du domaine du Marand, a été repoussé au 19 janvier 2014 pour tenir compte des contraintes d'organisation de l'établissement.

Il s'est déroulé, comme à l'accoutumée, dans une ambiance très conviviale.

Cette année la possibilité de recevoir un colis à la place du repas a été proposée à tous les anciens, ces derniers seront livrés à la fin de mois de janvier au domicile par les membres du CCAS, la livraison sera également assurée pour les personnes hébergées en maison de retraite.

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs ont été mis en place courant 2013, l'un dans la cours de la Mairie, l'autre dans l'abribus de la place Pignol à Chadrat.

Une formation sera proposée en journée par l'association Etre et Savoir dans le premier trimestre 2014, d'autres formations seront proposées durant l'année 2014.



Budget CCAS 2013 : Fonctionnement 8 534 € Investissement 5 741 €

Vie scolaire / périscolaire

Rythmes scolaires

Les écoles doivent passer à la semaine des 4 jours et demi au plus tard à la rentrée de septembre 2014. Les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré sont les suivants (sauf dérogation) :

- l'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin
- tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines
- la durée maximale de la journée d'enseignement est de 5 heures 30 et celle de la demi-journée de 3 heures 30
- la durée de la pause repas ne peut pas être inférieure à 1 heure 30.

Il existe aussi des contraintes propres à notre école comme, par exemple, les horaires de passage des cars scolaires.

Après concertation avec l'équipe enseignante, le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et les représentants des parents d'élèves pour mettre sur pied, dans les meilleures conditions, ce passage aux nouveaux rythmes scolaires, les propositions suivantes ont été retenues et seront appliquées à la prochaine rentrée scolaire (sous réserve d'acceptation des dérogations demandées).

Début	Fin	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	8h00			ľ		
8h00	8h30					
8h30	9h00					
9h00	9h30					
9h30	10h00					
10h00	10h30					
10h30	11h00					
11h00	11h30					
11h30	12h00					
12h00	12h30					
12h30	13h00					
13h00	13h30					
13h30	14h00					
14h00	14h30					
14h30	15h00					
15h00	15h30					
15h30	16h00					
16h00	16h30					
16h30	17h00					
17h00	17h30					
17h30	18h00					
18h00	18h30					
]		Temps scol	aira		
			i ciliba acoi	ane		

Temps accueil CLSH Temps réforme (TAP)

Aménagements des abords de l'école

Les travaux sont en cours de finalisation.

Les élèves, leurs parents ainsi que les enseignants et les animateurs disposent donc désormais:

- d'un parking avec un accès piétonnier sécurisé vers l'entrée de l'école
- d'une zone de dépose « minute »
- d'espaces aménagés (en cours de végétalisation) aux abords de l'école.





Budget SIVOS 2013 (école et CLSH): 160 000 €

Infos municipales

L'intercommunalité

Le Clos d'Issac (APAS)

Le conseil Communautaire a voté l'acquisition du clos d'Issac. Un diagnostic a été fait sur l'état des bâtiments de ce site qui présente une structure saine. Une étude d'aménagement est en cours.



Après l'acquisition du Clos d'Issac (APAS) par la Communauté de communes, le diagnostic réalisé met en avant les éléments suivants :

- Un site idéalement placé dans le bourg de St Saturnin qui offre un espace public de grande qualité aux habitants du territoire,
- Des éléments paysagers qu'il convient de préserver (arbres remarquables, mur d'enceinte...),
- Un bâtiment principal qui offre une surface de plancher de 1 590m² et qui est marqué par une grande diversité de volumes à aménager, des accès nombreux et des éléments architecturaux de valeur (escalier, coursives, parquets...),
- Un bâtiment globalement en bon état au niveau du gros oeuvre (structure, charpente et toiture). Cependant le second oeuvre sera à revoir en fonction de la définition du projet.

Une étude visant à identifier et à analyser en détails les besoins puis à définir un projet d'aménagement du site du Clos d'Issac va débuter prochainement.

Le coût du rachat du site est de 663 000 €.

Il sera financé par une subvention du Conseil Général (200 000 €) et l'emprunt IENA (463 000 €). Dans ce scénario, aucune annuité d'emprunt ne sera à rembourser, l'emprunt IENA étant en cours de remboursement.

Projet de territoire

Le travail mené pendant 18 mois avec le cabinet Stratéal et la participation des habitants a permis de définir 4 grands axes stratégiques pour le développement de notre territoire intercommunal. Ce projet de territoire sera notre ligne directive pour les 10 ans à venir.

Réalisation à Saint-Saturnin de 2 logements par la Communauté de Communes, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Les travaux de réhabilitation de la maison attenante à l'église sont achevés et les premiers locataires se sont installés.

Il s'agit d'un projet de la Communauté de communes dans le cadre du PLH (Plan Local de l'habitat) pour la création de 2 logement sociaux 1 T3 et 1 T4.

Le financement a été assuré, pour l'achat, par la Communauté de Communes et la Commune (fonds de concours) et, pour les travaux, par la Communauté de Communes, le Département, la Région et l'Etat.

Médiathèque - vie locale

Claire Lemaire, animatrice réseau médiathèque et vie locale à la Communauté de Communes se tient à la disposition des associations du territoire des Cheires. Tél. 04.73.39.61.50 mediatheques@Les-Cheires.com

Site de Pessade

Ouverture du restaurant « l'Autre Terre », sur le site de Pessade Pleine Nature, quotidiennement pendant la saison d'hiver.

Bon à savoir

Bruits de voisinage / nuisances sonores

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, l'utilisation d'engins à moteur pour le jardinage et le bricolage **n'est pas autorisé le dimanche (et jours fériés) après-midi.**

Cette utilisation est autorisée dans les créneaux horaires suivants : de 8h à 20h du lundi au vendredi / de 9h à 19h le samedi / de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Par courtoisie pour vos voisins, merci aussi d'éviter les bruits de moteur à l'heure des repas.

Neige/verglas

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas de verglas ou de sol glissant, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Les riverains de voies privées devront déblayer neige et verglas jusqu'au milieu de la chaussée au droit de leur propriété. Du sable et du sel sont mis à la disposition des habitants par la Commune.

Citoyenneté

Ce bulletin annuel est aussi l'occasion de rappeler certaines règles qui s'imposent aux habitants de la commune

Stationnement

Les véhicules doivent être garés sur des emplacements autorisés afin d'éviter tout risque de sanction. De même, il convient de laisser le passage libre pour les camions de service (poubelles, entretien) et les véhicules de secours. Merci de respecter ces règles de base.

Conseils municipaux - principales décisions et informations

Comptes-rendus disponibles sur : www.saint-saturnin63.fr (Conseil Municipal / Compte-rendu Conseils Municipaux en ligne)

Février 2013

Première tranche des travaux d'aménagement du Pôle de Vie (devant la mairie et espace entre mairie, Grange de Mai et école. Après analyse des offres le marché avec SANCHEZ-COLAS sera signé début mars.

La réhabilitation du logement au-dessus de la salle communale de Chadrat est décidée afin de remettre ce logement à la location.

Mars 2013

Budgets : délibérations pour l'approbation des comptes administratifs et comptes de gestion de la commune, de l'assainissement et du CCAS.

P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le P.A.D.D.

Avril 2013

Vote des Budgets Primitifs 2013 : Commune, Assainissement, CCAS.

Pour améliorer la sécurité sur la RD28 (route de Saint Sandoux à Aydat), la commune envisage de faire réaliser deux plateaux surélevés.

Mai 2013

La propriété appartenant à l'APAS, au clos d'Issac, est mise à nouveau en vente. Le prix de vente actuel (revu à la baisse) s'inscrit dans l'estimation des Domaines et permet à la Communauté de Communes Les Cheires, en accord avec la commune de Saint-Saturnin, d'envisager un achat. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent l'acquisition par l'EPF-SMAF au bénéfice de la Communauté de Communes.

Juillet 2013

Les travaux entre l'école et la Grange de Mai sont en cours d'achèvement. La deuxième phase des travaux entre la mairie, la Grange de Mai et place du 8 Mai devrait débuter fin septembre.

Septembre 2013

En raison du risque d'incendie dans la zone d'activité «La Tourtelle», une réserve d'eau sera prochainement construite.

Travaux place du 8 Mai : la deuxième phase comprendra la continuité de l'aménagement des espaces entre la Grange de Mai et la mairie et le début de la place du 8 Mai.

Novembre 2013

Une étude de sol, réalisée place du 8 Mai, confirme la perméabilité du sous-sol. La création d'un puits perdu et le curage des autres puits permettront l'évacuation des eaux de ruissellement.

PLU : élaboration du projet de zonage en respect de la ZPPAUP, du PRPI et du SCOT.

Infos municipales

Bon à savoir

Etat civil 2013

NAISSANCES

22/04/2042	GENIN	Aldária
23/01/2013	GENIN	Aldéric
23/02/2013	SILBERBERG	Judith
27/03/2013	GROISNE	Nael
25/04/2013	VICENS-MOYA	Laurine
20/05/2013	CHATARD	Noémie
03/06/2013	GOURBE	Sidonie
28/06/2013	DESSAINT	Nolhan
06/07/2013	LONCHAMBON	Iris
22/07/2013	SEVA	Naïm
07/08/2013	GUINAUDEAU	Léo
05/10/2013	CAPEL COSTES	Loane
09/11/2013	HORN	Elya
09/11/2013	HORN	Lyna
22/11/2013	PAQUET	Antoine
20/12/2013	KALFA	Manoé

MARIAGES

18/05/2013	RUEL Valerie & ROY Sebastien
20/07/2013	DEANE MCINTYRE Helene & MILIEN François
03/08/2013	CAHOUET Magali & RODARIE Bertrand
17/08/2013	MALARDE Solenn & COURET Mickaël
24/08/2013	COUVREUR Cindy & GROISNE Jérôme
28/09/2013	DEIK Emilie & WEIBEL Thomas

DECES

21/01/2013	COMBY Maurice
13/04/2013	DEVAUX Jean
10/05/2013	MOURSOUX Jeanne
13/08/2013	LEMPEREUR Gilles
29/10/2013	JARTON Régina
20/11/2013	WEIBEL Pierrette

Permis de construire et déclarations de travaux déposés en 2013

Permis de construire

COULAUD Guy SCI Château de St-Saturnin MAIRIE de Saint-Saturnin RODARIE Bertrand BARBALAT Frédéric SCI la Verrière GEHAN Jean-Christophe

Déclarations préalables

BOUTEILLOUX Michel BONGAIN Bertrand BOUCHITE Jean Claude COLOMB Jean Louis TALEB Franck **BARRIERE Guy GATIGNOL Patrick BANY Michel HOSOTTE Jean Paul GAUDY Noel FARGES Guy GROISNE Jérome BERAUD Jacques MOREAU Claude** MANGOT Dominique SENECTAIRE Christophe PASTOR Jean Michel **TIXIER Jean Louis** ANTONIOTTI Isabelle **PORTALIER - DROUET MOLLE Mathieu PARPINELLI** Denise SCI Cellier **TIXERONT Eric BLANC Patrick** LOUNIS Magdaleine

Nouveaux habitants, vous trouverez toutes les informations utiles sur la vie du village, ses commerces, artisans... ainsi que sur son fonctionnement sur le site Internet communal : www.saint-saturnin63.fr Inscrivez-vous aussi à la Lettre d'information municipale.

Bon à savoir

<u>Elections municipales (23 et 30 mars 2014) :</u> changement de mode de scrutin

Notre commune est concernée par la loi électorale de mai 2013 qui a modifié le mode de scrutin des élections municipales pour les communes, de 1000 habitants et plus : scrutin de liste à la représentation proportionnelle majoritaire, respect de la parité, élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

▶ Vous disposerez de listes complètes, composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Pour notre commune, chaque liste vous propose un bulletin présentant de manière distincte ses 15 candidats pour le conseil municipal et ses 4 candidats pour le conseil communautaire des Cheires.

- ▶ Vous devrez choisir une liste sans y apporter ni rature, ni ajout, ni modification. Sinon votre vote sera déclaré nul.
- ▶ Les conseillers seront élus dans l'ordre des listes proportionnellement aux suffrages obtenus.

L'élection peut se dérouler en un ou deux tours de scrutin :

• Si une liste recueille, au premier tour de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés (50% + 1 voix) :

Cette liste se voit attribuer un nombre de sièges égal à la moitié (arrondie à l'entier supérieur) du nombre des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne (cf exemple de calcul ci-contre).

Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges (ni au premier ni au second tour).

• Si aucune liste ne recueille au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés un deuxième tour est organisé :

Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10% du total des suffrages exprimés.

Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sous réserve qu'elles aient obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Election des conseillers communautaires

La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires est également constitué alternativement de candidats de chaque sexe. La tête de liste pour le conseil municipal est obligatoirement la tête de liste pour le conseil communautaire.

Les sièges de la commune au conseil communautaire sont répartis entre les listes selon les mêmes règles que celles applicables pour l'élection des élus au sein du conseil municipal.

Attention

- Vous devez obligatoirement présenter une <u>pièce d'identité</u> lors du vote.
- Vous ne pouvez pas <u>modifier</u> ou panacher les listes.
- Sur un même bulletin de vote, vous aurez sur la gauche du bulletin la liste des <u>candidats</u> <u>au conseil municipal</u> et sur la droite du bulletin la liste des <u>candidats</u> <u>au conseil</u> communautaire.

Exemple de calcul de la proportionnelle à la plus forte moyenne

- Pour 15 sièges à pourvoir au conseil municipal
- Dans l'hypothèse où au premier tour, on décompte 795 suffrages exprimés
- Dans l'hypothèse où il y a deux listes qui recueillent :

Liste A: 435 voix (55% des voix) Liste B: 360 voix (45% des voix)

Dans cet exemple:

- La liste A , ayant obtenu la majorité des votes, recueille la moitié des sièges, arrondie à l'entier supérieur, soit 8 sièges.
- Les 7 sièges restant sont répartis selon la règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, selon le mode de calcul suivant :

Le Quotient électoral (nombre de suffrages exprimé divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir) est :

(435 + 360) / 7 = 113,57

La liste A obtient :

435/113,57 = 3,83 soit 3 sièges

La liste B obtient :

360 / 113,57 = 3,17 soit 3 sièges

Il reste 1 siège à attribuer, qui est fictivement ajouté à chaque liste pour rechercher la plus forte moyenne :

- Liste A: 435 / (3 + 1) = 108,75
- Liste B : 360 / (3 + 1) = 90

La liste A se voit donc attribuer 1

Au final:

Liste A: 8 + 3 + 1 = 12 sièges

Liste B: 3 = 3 sièges

<u>La vie de village</u>

Les associations et les clubs

Culturelles, sportives, éducatives... toute l'année plus de 25 associations animent la commune. Un bon nombre d'entre elles vous présente leurs activités dans les pages suivantes de ce bulletin.

- Amicale des chasseurs
- Amicale paroissiale
- Amis de St Saturnin
- AMOS
- Anciens combattants
- Anim'Mômes
- APPEL Collège St Joseph
- Arkose
- · Chad'art
- Cité Citoyenne si t'es citoyen
- CLSH St Saturnin
- Club de l'Age d'Or
- Club des jardiniers de St Saturnin
- Club informatique @ssinsat
- Comité des fêtes
- Comité de jumelage
- · Don du sang
- Ecole de Musique
- E.F.C.A.T. (football)
- E.T.C. Energétique Traditionnelle Chinoise
- Gymnastique volontaire
- Judo Aventure Passion 63
- La Monne (pêche)
- Satanas 63
- Sports Loisirs Nature
- Société de chasse de Chadrat
- Tennis Club de la Monne
- Tallende Karaté Club
- Tout un Art

Une liste complète des associations et de leurs activités est disponible en Mairie et sur le Site Internet communal (rubrique Vie de village / Associations)

Grange de Mai

Désormais lieu phare de la vie de la commune, la Grange de Mai a accueilli en 2013 une cinquantaine de manifestations

Quelques exemples :

- Championnat de soupe (Comité des Fêtes)
- Soirée antillaise (Anim'mômes)
- Rencontre des St Saturnin (Comité des Fêtes)
- Exposition de peinture (Tout Un Art)
- Festival Brindilles (Médiathèque)
- Expos Oracle, Maryse Dadet, Photos concours (OT Les Cheires)
- Veyre Nature (Aquaveyre Aydat)
- Conférence « Plantes au service de la maison (Parc des Volcans)
- Spectacles (Ecole et CLSH)
- Conférence « Prévention + 60 ans » (Sud Agglo)
- Fête bavaroise (Comité de Jumelage)
- 11ème marché de la création (Comité des Fêtes)

Vie associative

La rencontre des Saint-Saturnins de France et d'Espagne a été un évènement fédérateur. Les Jours de Lumières, pénalisés par des cieux peu cléments ont vu comme chaque année l'intérêt des citoyens pour

Budget municipal 2013 subventions associations : 11 500 €

la culture.





L'Association des Amis de Saint Saturnin est une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 dont le but est de « promouvoir la sauvegarde des monuments anciens, du site et de l'environnement ainsi que le développement culturel et l'animation de Saint Saturnin », soit :

1. Découverte et prise de conscience de notre patrimoine :

1. Patrimoine bâti:

Monuments (église, château et chapelle de la Madeleine restaurée par la Société des Amis de Saint Saturnin en 1828), Malsons du bourg et fortifications (poterne du bourg fortifié, réhabilitée il y a 5 ans), Patrimoine artisanal (les moulins, les six colombiers seigneuriaux inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques à l'initiative de notre association en 1978, ainsi que les lavoirs réhabilités par étapes depuis 12 ans) ainsi que le Petit patrimoine rural (croix, cabanes en pierres sèches, ponts, sources, pigeonniers dont notre association a commencé le recensement depuis plusieurs années).

2. Patrimoine paysager / environnemental:

Géologie : situé sur la faille de Limagne, notre village se trouve à la limite du socle cristallin et des terrains sédimentaires de Limagne, sur une coulée de lave récente. Cette situation est riche d'essences végétales et de faune sauvage spécifiques de notre environnement.



3. Patrimoine culturel:

Cela concerne notre histoire et celle des célébrités qui ont vécu ou séjourné à Saint Saturnin, les traditions locales comme celles, par exemple, de la vigne en Auvergne, les lieux dits dont la mémoire est sans doute encore vivante parmi nos anciens, mais aussi l'art comme nous l'avons présenté en 2010 avec les peintres de l'école de Murols.

11. Rôle « éducatif »



Informer et sensibiliser : Après l'édition d'un « Petit Journal » entre 2007 et 2012, nous présentons désormais le patrimoine du village dans un site Internet régulièrement mis à jour et complété. Vous pouvez le consulter sur :

amis.saint.saturnin.free.fr

Créer des liens sociaux : l'implication de chacun au service de la réhabilitation du patrimoine lors de nos travaux de dégagement et d'entretien sert a mieux nous connaître en partageant ensemble de forts moments conviviaux

Anlmer: l'association, c'est aussi des animations estivales dans le village, des conférences, des expositions, des visites d'autres sites historiques et de villages ainsi que la

découverte du petit patrimoine rural bâti qui donne lieu à des sorties conviviales en hiver, lorsque la végétation endormie permet de mieux pénétrer sous le couvert des bois.

Contacts: François Delteil: 04 73 39 32 35

Jean-Pascal Hamard: 04 73 39 02 53 Anne Valladier: 04 73 39 44 58





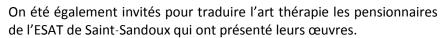
AMOS

JOURS DE LUMIERE Thème : PAROLES d'HOMME

La huitième édition des Jours de Lumière sur le thème de « Paroles d'Homme » s'est déroulée du 7 au 15 septembre 2013. La diversité a été le maître mot de cette nouvelle édition, la cohérence ayant été maintenue grâce au thème de la parole et donc de l'expression artistique.

Cette édition a été très riche et de très grande qualité grâce aux talents conjugués des artistes plasticiens : Bernard Foucher, Geneviève Bayle, Louise Delorme, Diane de Bournazel mais aussi la photographe Anne Marie Filaire qui a aussi éclairé son approche de la jeunesse algérienne à travers un film très émouvant et des échanges passionnants lors d'une conférence.

Comme souvent Amos a tenu à pérenniser une action dans le village, cette année il s'est agi de la création d'une fresque en graff (art urbain) par l'artiste clermontois à l'aura désormais nationale; l'œuvre située sous le préau de l'ancienne école communale a été effectuée en direct et en public; nous remercions la Commune de Saint-Saturnin pour la mise à disposition de ce lieu.



Les conférences ont été également très diversifiées abordant le verbe et la création (Philippe Baud), l'Art Thérapie (Marie-Claude Oziol) la parole en milieu carcéral (Jean Cachot).

La diversité a également dominé les spectacles grâce à la possibilité d'utiliser à la fois l'église pour accueillir le concert remarquable autour du livret de musique médiévale de Saint Guilhem par le groupe Witiza et un nouvelle oeuvre autour de la musique du Père André Gouzes avec le choeur AMOS sous la direction de Jean François Capony, et la Grange de Mai où pour la première fois un spectacle théâtral et un concert jazz soul ont été donnés.







L'émotion était au rendez-vous avec Pierrette Dupoyet qui a interprété de manière magistrale le parcours de Sœur Emmanuelle avec les chiffonniers du Caire et qui retraduit cette parole forte et obstinée. Elle l'était également en découvrant la jeune chanteuse Gasandji (prix Charles Cros) qui sur des accents rythmés nous a transmis la parole métissée entre l'Afrique et la France. Des repas ont également égayé le festival qui s'est déroulé sous un temps un peu maussade; le dernier repas animé par Elisabeth de la Fontaine autour de recettes naturelles et bienfaisantes était passionnant.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux choristes d'AMOS pour leur enthousiasme et leur implication indispensable à la réussite de ces 8^{èmes} Jours de Lumière. Pour les remercier, une soirée festive autour d'un repas sera organisée le 25 janvier au château de Saint-Saturnin dans la continuité de l'Assemblée Générale annuelle.

ANCIENS COMBATTANTS (section de Saint-Saturnin)

L'effectif de la section, autour d'une vingtaine de membres, se maintient grâce à l'arrivée de ceux qui ont participé aux opérations extérieures : Kosovo, Afghanistan, etc...

La section de Saint-Saturnin assure unanimement et sans défaillance toutes les cérémonies du souvenir.

La section s'efforce aussi de maintenir des liens de solidarité et d'amitié entre chacun, en organisant des repas et des sorties communs : cette année, une sortie dans la région de Thiers avec un repas-spectacle au Moulin Bleu.

L'Assemblée Générale a lieu tous les ans le 5 décembre, jour commémoratif de la guerre d'Algérie. Il est fait appel à ceux qui n'appartiennent pas encore à la Section et qui aimeraient la rejoindre.

Composition du Bureau :

Présidente d'honneur : Lucienne Gimet Président en exercice : Alain Mirande Vice-président : Yves Gauvain Trésorier : Patrice Gauvain Trésorier - adjoint : Etienne Gauvain

Secrétaire : Roger Boivin

Aides au secrétariat : Raymond Thérond, René Alamarguy

Porte-drapeau : André Beraud







Quelques manifestations marquantes de l'année écoulée...

<u>Samedi 7 octobre 2012 : Braderie à la foire d'automne</u>

A l'occasion de la Foire d'automne, Animômes a organisé une braderie / vide grenier sur le thème de l'enfance. Des jeux, jouets, livres, vêtements, du matériel de puériculture ont ainsi pu trouver une 2^e vie. Un stand a également permis aux enfants de profiter du château gonflable, et tous ont pu déguster des Barbapapas confectionnées par l'association!

Samedi 24 novembre 2012 : Après-midi récréatif au Domaine du Marand

Après-midi récréatif au domaine du Marand avec la collaboration d'Imagine (association de Saint-Amant Tallende), avec le spectacle « L'enfant et l'allumeur de Rêves » de la troupe « Arts Scenes et Compagnie ». 230 personnes ont assisté au spectacle et participé aux ateliers créatifs.

<u>Lundi 18 mars 2013 : Journée courts-métrages</u>

Classiquement, la journée fut offerte aux scolaires (maternelles le matin et primaires l'après midi) avec une programmation adaptée. Tous les ans, les élèves de St Saturnin et St Amant Tallende profitent de ce spectacle, et nous invitons d'autres écoles à tour de rôle (St Sandoux, Tallende, Aydat...). Généralement, 600 écoliers visionnent le programme concocté par Laurent de l'Association Sauve qui peut le court-Métrage.

Le soir, la séance ouverte à tous (plus particulièrement aux adultes) a connu une fréquentation légèrement inférieure aux années précédentes (125 entrées), mais la buvette et la vente de crêpes ont eu du succès.



Samedi 13 avril 2013 : Soirée Antillaise

Pour la soirée de printemps 2013, nous avons décidé de renouveler la formule concert / bal et assiettes anglaises. Le groupe CONODOR a rythmé la soirée et nous a transporté dans les Antilles!

Le public est répondu présent pour la 3^e année consécutive. A noter, toutefois, une moindre participation car d'autres activités étaient proposées le même jour sur St Saturnin.

Vendredi 7 juin 2013 : Fête de l'école

Pour la première fois, une fête de l'école a été organisée par les enseignant(e)s. L'association a principalement servi de support pour la tenue de la buvette, la fabrication des brochettes de bonbons, ainsi que le démontage du podium.

Vendredi 5 juillet 2013 : Goûter et pique-nique de fin d'année

Comme le veut la tradition anim'momienne, nous avons souhaité de bonnes vacances à tous et un bon départ vers le collège pour les CM2 en organisant un goûter le dernier soir d'école et en offrant un cadeau aux futurs collégiens ainsi qu'aux maîtresses et agents de l'école. Cette année était particulière puisque nous disions également au revoir au maître et à une maîtresse. De plus, une classe a fermé cet été.

En soirée, le pique-nique sur le terrain de sport a rassemblé de nombreux parents et enfants de l'école. Chacun a ainsi pu prendre le temps de se souhaiter de bonnes vacances.







Durant l'année 2013 l'association ARKOSE s'est beaucoup investie dans un environnement saturé d'activités culturelles et patrimoniales.

Nous n'attendions rien de spécial et finalement l'année est fructueuse :

- Le label 'Patrimoine Rural' (que nous avons depuis 10 ans) nous a été renouvelé pour 5 ans de plus. Cette reconnaissance conforte les actions de notre association au niveau des terrasses, murets, courtas et cabanes ; les restaurations effectuées et la communication autour du patrimoine vernaculaire dans la rigueur et la convivialité.
- Nous avons participé à la mise à jour sur notre périmètre de l'inventaire du Parc des Volcans. En effet le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne a lancé, sur trois ans, la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti non classé et non protégé des 150 communes adhérentes, qu'il soit public ou privé. De ces renseignements collectés naitra une base importante consultable par tous à l'horizon 2016 dans le même esprit que la base des Archives Départementales.
- La photothèque nous a reçus pour déposer des photos numériques faites cette année. Ces clichés de 2013 correspondent à des dessins d'Andrée Moulin réalisés entre 1925 et 1929 représentant quelques lieux bien connus de Chadrat (vus en 2012 pour la journée du patrimoine de pays). Les dessins de Mme Moulin ont aussi été déposés à la photothèque par ses enfants.
- Nos balades estivales se sont inscrites dans le projet de la Candidature de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne au classement du patrimoine mondial de l'Unesco. Nous étions partenaire du Conseil Général et inclus dans les animations de l'été. Cinquante personnes ont profité de ses sorties gratuites.
- Nous avons poursuivi nos actions sur le terrain et proposé un stage 'construction pierre sèche'. Nos stagiaires -jeunes et forts- ont remonté un mur de 11 mètres de long dans des conditions très difficiles. Le stage 2014 se déroulera les 17 et 18 mai.
- Nous avons découvert des sculpteurs locaux qui ont réalisé une œuvre durant la journée du Patrimoine de Pays.
- Enfin nous avons été présents avec ou chez des associations amies qui se sont chaleureusement déplacées lors de notre remise de label.







En conclusion jour après jour nous continuerons discrètement mais efficacement à mener à bien nos objectifs. Comme les années précédentes l'association a été en 2013 un veilleur doublée d'un réveilleur



- qui a à cœur de conserver des exemples patrimoniaux typiques d'une période révolue mais indispensable pour comprendre notre histoire,
- qui est consciente de la valeur géologique de son coin de montagne,
- qui diffuse régulièrement sa connaissance vernaculaire à autrui.

L'eau, les pierres et les hommes sont au cœur de nos activités.

Notre site : arkose-chadrat.pagesperso-orange.fr Nos activités sont relayées sur le site de la mairie Ou contact : Michèle Labbe, Présidente 04.73.39.38.60







Ossinsat' LE CLUB INFORMATIQUE



L'association « informatique @ssinsat », créée en 2004, permet de vous initier à l'utilisation d'ordinateur et d'élargir vos connaissances aux techniques de l'informatique

Elle est ouverte aux habitants de SAINT-SATURNIN et des communes environnantes.

Cette année deux nouveaux thèmes sont proposés :

- « Assemblage de matériel d'ordinateur »
- « Initiation Graphisme et Infographie »

Un formateur est disponible pour 6 personnes par séance d'1h ½ une fois par semaine en soirée, de 18h30 à 20h00 ou 20h30 à 22h. Les cours sont faits à l'aide d'un vidéo projecteur et chaque stagiaire dispose d'un ordinateur ou peut apporter son ordinateur portable. Depuis sa création, 266 stagiaires ont fréquenté l'association.

THEMES PROPOSES pour 2013-2014

L'année se décompose en 2 sessions : la première d'octobre à février et la seconde, de février à fin juin. Chaque stagiaire a la possibilité de choisir 2 thèmes par an.

- Initiation à l'informatique
- Initiation Traitement de texte
- Initiation Microsoft Excel
- Internet et courrier électronique
- Acquisition et gestion des dossiers photos
- Traitement d'images numériques
- Assemblage de matériel d'ordinateur
- Initiation Graphisme et Infographie
- Initiation PowerPoint
- Questions sur les thèmes précédents

L'ÉQUIPE

Nous sommes 4 formateurs : - Hélène BEAUFORT - Nicole CHAUSSE - Marie-Claire MARRE - Jean-Paul JARTON

BUREAU

Présidente : Marie-Claire MARRE Secrétaire : Jean-Jacques PUBELLIER

FORUM / ASSEMBLEE GENERALE

Nous participons au Forum des associations chaque année début septembre et notre assemblée générale a lieu mi-septembre.

COTISATION (pour l'année : en moyenne 45 heures de cours)

Pour les habitants de Saint-Saturnin : 50 € pour une personne et 80 € pour une famille 75 € pour une personne et 100 € pour une famille

Pour les jeunes à partir de 12 ans,

les étudiants ainsi que les sans emploi : 30 € par personne

INSCRIPTION

Réservez votre place pour la rentrée d'octobre 2014 dès maintenant

N'hésitez pas à appeler Marie-Claire MARRE

<u>Tél</u>: 09 81 31 40 88

<u>Mail</u>: assinsat.informatique@orange.fr

Site: http://informatique.stsat63.monsite-orange.fr

Toute l'équipe

A bientôt



CHAD'ART

Association d'animation de Chadrat

Les années se suivent et se ressemblent. En plus de la traditionnelle galette partagée par les habitants du hameau,



Le bal costumé des enfants, animé par deux clowns faisant de la magie et de la musique, s'est déroulé dans la joie.



Avril a rassemblé plantes et fleurs pour un troc où chacun trouve son bonheur et replante dans son jardin.

En juin une journée jeux pour tous les âges, pingpong, tir à l'arc, baby-foot et pétanque, à vue émerger des sportifs de bon niveau, malgré le temps maussade nous avons terminé la journée par un barbecue.





Pour reprendre avec entrain l'année scolaire une balade s'imposait.

Une journée au château de Val, avec accrobranche pour les plus jeunes, visite du château, pique-nique et promenade en bateau sur le lac jusqu'au barrage de Bort les Orgues s'est terminée par le belvédère des orgues.

Fin septembre l'atelier de peinture à exposé ses tableaux dans la salle des fêtes de Chadrat.

Chad'art:

Présidente: Marie-Geneviéve COLLAS - 04 73 39 02 32

Club de l'âge d'ox

L'année 2013 fut une année douloureuse et bien triste pour plusieurs adhérents du Club : tout d'abord le décès de Jeanine Moursoux qui émut chacun et chacune d'entre nous. Puis de nombreux problèmes de santé touchèrent plusieurs d'entre nous obligeant à renoncer à de beaux projets de promenade.

Mais nous gardons toujours le rythme de deux rencontres par mois et nos goûters qui clôturent la séance sont bien souvent améliorés par l'apport de délicieuses pâtisseries faites par l'une ou l'autre.

Cette année nous avons été très heureuses de contribuer à la décoration et au fleurissement de la salle où dinèrent les participants de la rencontre des Saint-Saturnin. La mise en valeur des assiettes et des menus a été le fait de toutes et aux dires de plusieurs participants : « ce fut assez réussi ! ». Nous sommes toujours partie prenante quand on sollicite le Club de l'Age d'Or pour faire quelque chose pour notre village.

Nous avons consacré une réunion à essayer, avec plus au moins de réussite, de retrouver l'origine des noms des rues du village.

Nous sommes montés, et pour certains c'était la première fois, à la Vierge de Monton : de cet endroit très bien entretenu quelle belle vue sur les environs !

Nous avons pris notre repas annuel à la Toison d'Or où nous ont rejoints plusieurs habitants du village : en effet l'un des principaux objectifs du Club est d'être le plus ouvert possible à ceux qui veulent y venir, même pour un seul repas ou une seule rencontre.

A l'occasion de l'assemblée générale du 15 octobre, nous avons pu interroger les membres du Club en ce qui concerne les activités qu'ils préfèrent et la belote était bien en première place. Ce petit sondage nous aide à mieux préparer les programmes trimestriels. Nous espérons que 2014 sera une année plus bienveillante à tous et à toutes.

N'oubliez pas : ce club est ouvert à toute personne de plus de 60 ans de la commune. Les réunions ont lieu le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h 30 à 17h30 dans la salle des associations (aile gauche de la mairie).

N'hésitez pas à joindre l'un ou l'autre membre du bureau ci-dessous : Solange Bourdon-Jaffeux, Josette Fromageot, Denise Mioche, Madeleine Roy, Martine de Chassey.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous présente ses activités 2013 et ses projets pour 2014

A la bonne soupe!

La cinquième édition du championnat du monde de soupe, manifestation unique en son genre, s'est déroulée le samedi 9

février dans la Grange de mai. Seize candidats avaient mitonné des soupes toutes plus délicieuses les unes que les autres. Une candidate venait d'Inde (quand on vous dit que c'est un championnat du monde....), une autre de Bulgarie. Une Bortsch, des crèmes, des veloutés, aux pois cassés, aux lentilles du Puy, aux raves de Saint Saturnin au porto, une soupe aux lettres, une soupe violette, une au curry aux pistaches, ... autant d'exemples de l'ingéniosité des candidats, et un festival de saveurs pour les nombreux gourmands qui ont tout fini jusqu'à la dernière cuillérée ...à soupe.

Les 3 meilleurs ont été récompensés par des œuvres originales de Sophie Douat. Bien sûr, comme chaque année, un marmiton a aussi été primé. Et cette année, les participants ont été invités à décerner le prix du public. Ils se sont



ensuite régalés en dégustant ces différents nectars en guise d'apéritif à leurs repas tirés du sac, le tout dans une ambiance musicale produite par le groupe « les Louches Jazz Orchestra » (dont le batteur, Pierre, est autochtone de Saint Saturnin).

En 2014, cuisinier ou non, venez nous rejoindre le 8 février à 19h à la Grange de mai pour la 6ème édition de ce championnat très convivial. Inscription auprès de B Vaisse (06 62 14 31 96)

Les cyclistes au Sancy...

Cette 6ème « Sancy Saint-Sat », intégrée cette année dans le cadre des Rencontres des Saint-Saturnin, a été placée sous le signe de la sérénité. Tout le monde s'est présenté à l'heure au départ bien qu'il ait été avancé à 7h30, les 34 vélos ont été chargés dans les deux camions sans difficulté. Le car de 60 places et de 14 mètres de long a tourné à angle droit dans Beaune-le-froid sans problème. Nous avions tous l'onglée comme d'habitude. Le premier blessé à soigner a été un acrobate qui est tombé en descendant du car. La descente dans les sapins était un bourbier épouvantable, mais il n'a pas plu, une seule crevaison a été à déplorer, il a même fait presque beau. Bref, une édition sans histoire. Pour en savoir plus, visitez le reportage sur le site de la mairie (http://www.saint-saturnin63.fr/). Cette année encore, un grand merci aux municipalités de St-Saturnin et de St-Amant Tallende qui nous ont prêté leurs camions pour transporter les vélos jusqu'au col de la Croix Morand!

En 2014, cette descente sera organisée le 1er juin.

... Et les motards au Pas de Peyrol

Dimanche 1er septembre, les motards de Saint-Saturnin ont fait leur première sortie, sous quelques gouttes de pluie engendrant un début d'inquiétude bien vite dissipée. Les 25 participants se sont retrouvés au bar des Tilleuls à 9h30. Le temps d'avaler un café, et d'écouter quelques détails sur le déroulement de la virée, et c'est parti! Après avoir longé le lac d'Aydat, les motards ont emprunté la route de Murol pour se diriger vers le lac Chambon avant de faire une pause à Super Besse sous l'impressionnante tyrolienne. Un déjeuner auvergnat les attendait au chalet du Pas de Peyrol où certains eurent du mal à garer leurs engins! Le retour s'est fait avec un détour par Salers et Bort-les-Orgues, une pause au château de Val, avant de se diriger vers le Mont-Dore, le lac du Guéry et le col de la Ventouse.



Un premier périple de 280 km et l'idée déjà de programmer le prochain, qui aura lieu le dimanche 6 juillet 2014.

La fête du village en musique : encore une belle édition

Le 22 juin dernier, comme tous les ans, la fête du village en musique a rassemblé un large public sur la place de la mairie. Après un concert donné par les élèves de l'école de musique, où chacun a pu découvrir les talents naissants de nos musiciens en herbe, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéro de l'amitié et d'un repas dansant où chacun a pu s'éclater sur la piste de danse grâce aux talents des musiciens rassemblés par Yvon Body et à l'énergie procurée par les grillades, salades et autres verres de bière proposés par la buvette du comité des fêtes qui n'a pas désempli de la soirée! Nous avons même été en rupture de stock de merguez!

Merci à tous pour ce beau moment de convivialité et rendez-vous le 28 juin prochain pour une nouvelle édition!

Rencontres des saint-saturnin : un moment fort de la vie du village...

Les 10, 11 et 12 mai, 13 villages portant le nom de Saint-Saturnin (12 en France et un en Espagne) se sont retrouvés à Saint-Saturnin du Puy de Dôme. Près de 200 Saint-Saturninois ont donc parcouru au cours de ces 3 jours le patrimoine culturel, historique et gastronomique de notre région, dans une ambiance conviviale, bienveillante et solidaire.



Le vendredi après-midi a été consacré à la découverte des spécialités gastronomiques de chaque village autour des stands installés dans la grange de mai et où petits et grands ont dégusté rillettes, huitres, fruits confits, foie gras, fromages, et moultes boissons de degrés alcooliques divers!

Ensuite, accompagné par la Banda du Crest, le totem des Saint-Saturnin a été installé devant le préau de la mairie, symbole de l'amitié durable qui lie les participants à cette manifestation. Le soir, autour d'un buffet de produits auvergnats, confectionnés par les habitants du village (pounti, soupe aux lentilles, pain du four de Chadrat,...) ou offerts par des sponsors (fromages d'Auvergne, gâteau Vulcania), 150 habitants du village ont rejoints les participants pour

écouter la musique irlandaise du groupe Ogham et danser sur leurs airs traditionnels.

Le samedi a été consacré à la découverte de la région : deux groupes sont montés au sommet du Puy de Dôme et ont ensuite découvert le village d'Orcival, le lac de Guéry et les paysages du Parc des volcans. Un 3ème groupe a visité une ferme de fabrication de Saint-Nectaire fermier, puis a découvert de château de Murol et le village de Saint-Nectaire et ses fontaines pétrifiantes. Un dernier groupe a partagé son temps entre la découverte du village de Chadrat, une ballade pédestre autour de Saint-Saturnin et la visite de musée « l'aventure Michelin ». Le soir, tout le monde s'est retrouvé sous le chapiteau pour participer à la cérémonie officielle rassemblant tous les maires des communes présentes, pimentée cette année par un petit jeu consistant à insérer dans les discours deux mots incongrus. Le repas qui a suivi (potée et pompe aux pommes) s'est terminé par une soirée dansante fort dynamique.

Le dimanche matin, chacun a pu découvrir le village, selon 3 parcours consacrés au château, à l'église et aux lavoirs. Entre les parcours, on pouvait faire une balade en calèche tirée par les percherons de Saint-Saturnin du Cantal ou acheter fromages, vins ou confitures au petit marché local. La matinée s'est terminé par un sympathique buffet où nous avons entonné ensemble l'hymne des Saint-Saturnin, avant que chacun regagne ses terres...

Cette manifestation, coordonnée par le comité des fêtes a impliqué de nombreuses associations et collectifs du village (Les amis de Saint-Saturnin, Chad'art, Arkose, le club de l'âge d'or, l'association Paroissiale, l'Ecole...), a bénéficié du soutien de beaucoup de sponsors locaux (commerçants, artisans,...) et d'institutions et de collectivités territoriales (Communauté de communes, Conseil général, municipalité, ministère de la culture) et a été l'objet d'une forte mobilisation collective : soixante familles se sont portées volontaires pour héberger nos amis de France et d'Espagne et plus de 70 bénévoles se sont investis pour les accueillir et les guider dans leurs différents périples, contribuant à faire de ces 3 jours un formidable moment d'animation collective du village. Oue tous les acteurs de cette manifestation soient remerciés ici.

La 13ème rencontre des St Saturnin de France et d'Espagne aura lieu à St Saturnin de Tartaronne et St Saturnin de Lenne du 30 mai au 1° juin 2014. Inscriptions avant le 15 mars 2014.

La création aux quatre coins des rues!

Le dimanche 24 novembre, les habitants du village ont ouvert comme chaque année les portes de leurs caves et de leurs granges à l'occasion du 13ème marché de la création.

Cette année, le marché s'étendait jusqu'en bas de la rue Noble de manière à étendre les lieux d'exposition.

Soixante-dix exposants, dont une douzaine du village, ont présenté leurs créations : bijoux, peintures, travail du bois et des métaux, lave émaillée, dentelles, céramiques, tissus, meubles, cuirs, vitraux,...

Malgré une météo maussade les visiteurs ont été au rendez-vous. Les exposants ont comme les années précédentes beaucoup apprécié la proximité avec les habitants du village et l'accueil qui leur a été réservé.

La buvette et son célèbre vin chaud n'a pas désempli (merci à Laurent et aux deux Bernard!) et la convivialité a été à l'honneur tout au long de cette journée qui a permis à chacun de visiter notre village, tout en découvrant les talents de nombreux créateurs exposant dans ses lieux insolites.

Merci à tous les habitants qui ont mis leurs locaux à la disposition des exposants et ont permis ainsi la réalisation et la réussite de cette manifestation.



A l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce marché original : réservez dès à présent votre dimanche 30 novembre !

Le calendrier des manifestations du comité des fêtes en 2014

8 février Championnat de monde de soupe

19 mai Rando VTT

1er juin Descente du Sancy en VTT28 juin Fête du village en musique

6 juillet Randonnée moto 30 novembre Marché de la création

D'autres manifestations nouvelles et originales sont en projet : leurs dates et leurs objets seront communiquées dès que possible sur le site de la mairie

Le bureau du comité des fêtes Président : Jean-Baptiste Coulon (04 73 39 39 14) Trésorière : Odile Vellet (04 73 39 45 63)

Secrétaire : Claire Rouet (06 66 65 04 37)



COMITE DE JUMELAGE DE SAINT SATURNIN

Depuis 1978, date de signature du pacte d'amitié entre Saint-Saturnin et Jettenbach (petit village de Haute-Bavière), les liens d'amitié entre les habitants des deux communes n'ont cessé de se renforcer grâce aux rencontres d'abord annuelles puis bisannuelles, alternativement à Saint-Saturnin et à Jettenbach, tous les visiteurs étant accueillis dans les familles. Dès le début, les jeunes ont été associés aux diverses manifestations pour que le jumelage puisse se perpétuer. D'autres activités sont organisées en cours d'année : échanges de jeunes, rencontres personnelles, manifestations sportives, randonnées pédestres ou cyclistes. Par ailleurs, le Comité de Jumelage organise à Saint-Saturnin depuis 8 ans des cours gratuits d'allemand (2 niveaux), auxquels participent 10 à 15 personnes. Des séances de conversations en langue allemande sont également proposées à ceux qui le souhaitent, en vue de faciliter les échanges.

En août 2012, nous avons accueilli nos amis de Jettenbach à Saint-Saturnin. Près de 50 bavarois ont été accueillis dans les familles le temps d'un week-end.

En novembre 2013, un repas bavarois a été organisé à la Grange de mai, grâce à la complicité de nos amis bavarois qui ont fourni les saucisses et la bière.



En 2014, c'est Jettenbach qui à son tour accueillera Saint-Saturnin. Rendez-vous est pris pour le week-end prolongé du 14 juillet. Le programme du week-end est en cours de finalisation par nos amis bavarois. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en contactant les membres du bureau de l'association.

Pour tous renseignements, contactez:

Yves Marmin (président) 04 73 39 49 44 <u>yvesmarmin@sfr.fr</u>

Jean-Paul Marie (vice-président) 04 73 39 35 75 jeanpaulmarie@orange.fr



Le club de l'EFCAT a été créé en 1996 de la fusion entre les clubs de Tallende et de St Amant-Tallende. Tous les week-ends le club est représenté sur les terrains du Puy de Dôme puisque l'équipe 1 en championnat Elite. En 1997, les « bleus et blancs » ont affrontés la grande équipe de St Etienne pour le compte du 7éme tour de la coupe de France.

Quelques Chiffres:

180 joueuses ou joueurs licenciés

15 équipes

15 éducateurs dont 1 disposant d'un Brevet d'État de Football

4 arbitres officiels pour le district du Puy de Dôme 15 dirigeants bénévoles

2 stades: stade Louis Jouhet à St Amant et Stade de la Monne à Tallende





Equipe 1 saison2013/2014

Le 17 novembre dernier l'EFCAT organisait son traditionnel repas dansant. 380 personnes était présentes cette année.

L'ensemble du club remercie l'ensemble des participants.

La prochaine manifestation organisée par le club sera son Super Loto le samedi 1 mars à la salle des fêtes du Crest.



E.T.C.

E nergétique T raditionnelle Chinoise

Une quarantaine de personnes participent à notre activité Qi Gong. Trois cours hebdomadaires sont dispensés par Laurence Hamard, diplômée par la Fédération européenne du Qi Gong :

Mardi à 10 h 45 à St-Saturnin Mardi à 20 h 15 à Chadrat Mercredi à 18 h 15 à St-Saturnin

Le Qi Gong est une gymnastique corporelle qui vise à l'harmonisation du corps et de l'esprit en favorisant le développement d'un équilibre subtil entre santé et mieux être.

Le Qi Gong mobilise l'énergie qui anime le corps pour tonifier sa vitalité

Cette pratique s'adresse à tous et favorise un bon entretien énergétique et permet de rester en forme.



Pour contacter l'association:

Par téléphone: 04 73 39 33 42 ou 04 73 39 02 53

Par mail: josette.ginioux@orange.fr

Association Gymnastique Volontaire Saint-Saturnin-Chadrat

Une saison gymnique 2012-2013 fructueuse avec 129 adhérents. Une saison également riche en nouveautés, avec des activités au goût du jour, telles que la Zumba et la méthode Pilate. Toujours dans l'esprit de « non compétition », des exercices diversifiés pour tout public ont été proposés, tout en respectant l'identité fédérale « sport santé » . Les sportives et sportifs (car il y a également des hommes) ont pu maintenir la forme en entrenant le corps et l'esprit, avec des prestations de qualité, grâce aux compétences d'animateurs diplômés. Les valeurs associatives sont toujours de mise ; un tarif unique permet d'accéder à toutes les séances quelles qu'elles soient, les lundis et mardis, sans interruption pendant les congés scolaires de la mi septembre au 1er juin (ou mi juin suivant planning). Un repas au restaurant « la Toison d'Or » en janvier, rassemblant toutes les pratiquantes, a permis de faire connaissance.

L'assemblée générale suivie d'un repas, s'est tenue en octobre, à l'Auberge de la Monne.



En septembre notre participation au Forum des associations, avec des démonstrations de nouvelles activités présentées par Nancy, a succité un vif intérêt auprès du public. Les inscriptions furent nombreuses sur place et la rentrée 2013-2014 a pu se faire dans de bonnes conditions. La Zumba a été remplacée le premier trimestre par la Glam'Dance. A partir de janvier 2014 Audrey, la nouvelle animatrice remplaçante de Nancy, reprendra la zumba suite à une forte demande des pratiquantes, en alternance avec la Glam'Dance qui connait également du succès. La séance pilate aura toujours lieu le premier mardi de chaque mois, la séance step qui compte de plus en plus d'adeptes est toujours d'actualité et les séances de gym tonique et de gym. d'entretien maintiennent le cap.

Une journée « Portes ouvertes » le samedi 12 avril de 10h00 à 13h00 à la Grange de mai permettra au habitants de découvrir les différentes activités gymniques.



Fêter Halloween avec la Gymnastique Volontaire

Bureau : Ferdy Gallais, Rosa Gil, Sandrine Maurel, Marie Garcia, Michèle Robert, Céline Chabert Pour renseignements : Tél. 04 73 39 43 21 – <u>ferguy@neuf.fr</u> ou 04 73 39 16 82 <u>sandrinemaurel179@sfr.fr</u>



L'école de tennis

Philippe BERUBET, moniteur diplômé, Charles GIRONA, Rémy BUSSIERE et Bastien BUORO encadrent les 50 jeunes joueurs que compte notre école de tennis cette année. Toute une équipe (dirigeants, parents et « coachs ») se mobilise pour les soutenir, les encourager et les conduire à leurs championnats. A la fin de la saison de cours, les jeunes se sont retrouvés le 26 juin 2013 pour la traditionnelle fête de l'école de tennis.



Les compétitions Jeunes

Camille TARTIERE, Caroline SABOT et Philippine SIMONIN ont remporté un titre en tournoi par équipe, catégorie filles 17-18 ans.

Le tournoi Jeunes, qui s'est déroulé sur trois semaines en Septembre, a rassemble 65 joueurs de 9 à 17 ans. Beau niveau de jeu et belle réussite pour un tournoi de ce type, pas toujours facile à organiser.

Les tournois

- En février 2013, se déroulait le Vervimoncérot, un tournoi organisé avec les clubs de tennis voisins. En + 45, Pierre Chaize s'est incliné en finale, après un match très accroché. Chez les femmes, Catherine Tartière, arrivée en finale, a perdu face à Justine Zampa. Antoine Geourjon, classé 15/5, a remporté le tournoi dans sa catégorie face à un 15/3.
- Organisé en juin, sur 3 semaines, le tournoi Open a accueilli quelques 200 joueurs. En finales + de 35 ans, Philippe ROGER BERUBET s'est imposé face à Sébastien TROMAS.
- Fin août, le tournoi de doubles a réuni une trentaine d'équipes pour des matchs en double mixte, double hommes et double dames sur les cours de Saint Saturnin. Les spectateurs furent nombreux tous les soirs pour encourager les équipes dans une ambiance sympathique!

<u>Tennis & Musique classique</u> : un pari un peu fou mais un succès retentissant!

Profitant de l'occasion d'avoir, parmi ses joueurs de tennis, des musiciens renommés, le Tennis Club a organisé à église de Saint-Saturnin, le 13 avril dernier, un superbe concert de musique classique. Devant un public de près de 300 personnes, Amaury Coetaux, Harumi Ventalon, Jean Marie Trotereau et Isabelle Hernaiz ont magistralement interprété Bach, Beethoven, Leclair et Mozart. Un grand merci à eux pour ce moment magique et convivial.



L'équipe 1 Messieurs + 55 ans en championnat de France!

Vainqueur de sa poule à l'issue des phases régionales, notre équipe Messieurs + 55 ans (Philippe Bérubet, Jean-Louis Martin, Roland Tixier, Alain Desmoulin) s'est qualifiée pour participer au Championnat de France.

Lors du premier tour, contre le TC de BRY sur MARNE, notre équipe a remporté une très belle victoire (3-0), après, en particulier, un superbe match de double. Le TC LA MONNE s'est ensuite incliné (1-2) face à la redoutable équipe de Montpellier.



TC La Monne / TC Bry sur Marne (12 janvier 2014): après la défaite (6-1, 6-1) de Desmoulin (30\3) devant Roby (30), la paire Martin (30\-Tixier (30\2) a réalisé une perf. face à Maisonneuve (15\2)-Amate (15\5), en deux sets (6-4, 6-4). Il ne restait plus à Roger-Bérubet (15\2) qu'à finir le travail (6-0, 6-2) face à Miller (30)

Le Club compte aujourd'hui 160 joueurs licenciés et propose 6 courts extérieurs (2 courts en gazon synthétique à Saint-Saturnin / 2 courts à Saint-Amant / 2 cours en gazon synthétique à Chanonat avec l'éclairage) et des créneaux horaires hebdomadaires dans la salle omnisports de St Amant.

<u>Contact</u>: Anne-Monique SIMONIN 06 76 90 24 41 - ampsimonin@orange.fr Ecole de tennis - Philippe BERUBET 06 99 52 66 01 <u>Bureau</u>: Présidente : Anne Monique SIMONIN, Vice-Présidente : Catherine VAISSE, Vice-Président : Pierre BROSSARD, Trésorier : Sébastien TROMAS, Secrétaire : Catherine BOUSQUET-TARTIERE, Secrétaire adjointe : Séverine RODRIGUES.

Le Tallende Karaté Club

Taichi-chuan et Karaté! La combinaison parfaite pour développer force, souplesse, agilité et tant de choses encore.

Venez découvrir ou redécouvrir, au TALLENDE KARATÉ CLUB, dans une ambiance chaleureuse, ces arts martiaux en pleine expansion.

Le Taichi-chuan, lent et fluide, vous fera peut-être voyager en Chine (au moins par l'esprit)

mais surtout en vous même pour vous relaxer, améliorer votre souffle et votre santé.

Le karaté Shorin Ryu, style ancien issu du Kungfu Shaolin, souple et dynamique à la fois, contribue à renforcer le corps et l'esprit, développer la coordination, le sens de l'équilibre et la concentration.

Les Arts Martiaux de Tallende sont ouvert à tous, de sept à soixante-dix-sept ans, le mercredi de 16h30 à 21h30 au dojo de Tallende.





Renseignements : Jocelyn Revelard, Enseignant diplômé d'Etat Tél. 06 48 12 27 79

Paroisse St Ephrem de la Serre

Vie de la communauté catholique de St-Saturnin et Chadrat

La Paroisse St Ephrem compte 17 clochers construits sur 11 communes, dont l'église de St Saturnin, joyau de l'Art Roman Auvergnat. Sa réputation n'est plus à faire, car elle se situe parmi les plus belles Eglises Majeures d'Auvergne et nombreux encore cette année ont été les visiteurs.

Informations sur la vie et les services de notre communauté

Le Père Jean-Marc Couhert en est le Prêtre responsable, il est aidé dans sa Mission par le Père Besset, trois diacres permanents (Joël Rivalier, Frédéric Lopez, Jean-Pierre Boyer) et une équipe d'Animation Paroissiale.

Informations pratiques:

- Catéchisme, Sacrement du Mariage, Sacrement du Baptême : Contacter la Maison Paroissiale ou le Père Couhert. Tél. 04 73 39 38 03 de 9h30 à 11h30

- Obsèques religieuses :

Contacter la Maison Paroissiale, Tél. 04 73 39 38 03 de 9h30 à 11h30 ou Jean-Pierre Tixeront Tél 04 73 39 46 35.

- Visites de l'Eglise : Architecture et Symboles.

Une Equipe est en place. Contactez : Marie Claude Hortefeux (Tél 04 73 39 30 13 ou Nicole Bouteilloux (Tél 04 73 36 51 15).

Pour les heures de visites, voir l'Office du Tourisme ou le planning affiché dans l'Eglise.

- <u>Organisation des Concerts</u>: Jean-Pierre Tixeront
 Tél. 04 73 39 46 35 (en relation avec le Père JM Couhert)
- <u>- Entretien des Bâtiments</u> (Eglise / Maison Paroissiale) : Jean-Pierre Tixeront Tél. 04 73 39 46 35
- <u>- Orgue</u>: Mme Genestoux, titulaire de l'Orgue Tél. 04 73 68 52 25 25.



Les Liturgies

1^{er} Dimanche du Mois à 9h30 Messe à St Saturnin

2ème Dimanche du Mois à 18h Vêpres (en français) à St Saturnin

3ème Dimanche du Mois à 9h30 Messe à St Saturnin

4ème Samedi du Mois à 18h30 : Messe à Chadrat

Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 8h30 Messe à St Amant

Pour la période d'été, certains changements peuvent avoir lieu. Pour cela, voir le planning de la Paroisse, affiché dans nos églises.

Concerts en l'église de Saint-Saturnin

L'église de Saint Saturnin est une Eglise animée, grâce à une équipe, accueillante et convaincue du message évangélique à transmettre. De nombreux concerts y sont organisés, parmi lesquels, en 2013 :

Une soirée de grande qualité

Le 4 Août le groupe URS KARPATZ a donné le meilleur de lui-même. Véritable ambassadeur de la musique Tzigane à travers le monde. Un grand moment pour tous, durant deux heures dans une Eglise comble.



Concert en famille

La famille Clément (de la région de Clermont-Ferrand) se compose de six enfants, tous musiciens professionnels reconnus sur la scène internationale. Avec leurs parents et leurs conjoints, ce ne sont pas moins de dix musiciens qui forment le groupe de « Musique en Famille ». Le 18 Août, devant un public enthousiaste, ils ont donné un concert en notre Eglise.

L'agenda 2014

A l'heure où nous publions ce bulletin les dates de toutes les manifestations ne sont pas encore connues. Renseignez-vous auprès des organisateurs ou bien consultez le site internet communal : www. saint-saturnin63.fr

Vous organisez une manifestation et souhaitez en faire la promotion ?

Signalez-le nous : com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr

FEVRIER

• 8 février - 19h00 6ème Championnat de Soupe Grange de Mai Comité des Fêtes Tél 06 62 14 31 96

• 22 février - 20h30 Concours de belote Grange de Mai Satanas Tél 04 73 70 65 48

MARS

• 1° mars - 20h Loto du Foot Salle des Fêtes du Crest EFCAT Tél 06 16 28 92 34

• 23 mars -20h30

• 22 mars Portes ouvertes Collège St Joseph *Tél 04 73 39 30 19*

Soirée Court Métrage Domaine du Marrand Anim'mömes Tél 06 99 38 63 99

AVRIL

12 avril
Portes ouvertes Gym Volontaire
Grange de Mai Tél 04 73 39 43 21
27 avril - Départ 8h
Marche des Gorges de la Monne
Salle Dourif (St Amant)
Amicale laïque Tél 04 73 39 48 34

MAI

• 1° mai Foire de Saint-Saturnin

• 1° mai

Journée des Châteaux d'Auvergne Château Tél 04 73 39 39 64

• 4 mai - 1° juin Championnat de tennis interclubs TC La Monne Tél 06 86 55 00 42

• 17 - 18 mai - Journée Stage « pierre sèche » Arkose Tél 04 73 39 38 60

• 19 mai - Matinée Rando VTT Comité des Fêtes Tél 04 73 39 39 14

JUIN

• 1° juin - Matin 7^{ème} Descente VTT Sancy St Sat Comité des Fêtes Tél 06 62 14 31 96 • 7 - 22 juin

Tournoi Open de Tennis *TC La Monne Tél 06 86 55 00 42*

• 14 - 15 juin

Journée du patrimoine de pays Les Amis de St-Saturnin

Tél 04 73 39 32 35 Arkose Tél 04 73 39 38 60

• 28 juin - 18h00 Fête du village en musique Comité des Fêtes Tél 04 73 39 39 14

• 27 juin - 20h30 Chorale « Dômes en Choeur » Eglise Paroisse Tél 04 73 39 46 35

JUILLET

• 6 juillet Randonnée Moto Comité des Fêtes Tél 06 62 14 31 96

• 13 juillet - 21h Feu d'artifice intercommunal

• 13- 20 - 27 juillet à 16h Visites insolites du château Château Tél 04 73 39 39 64

AOUT

• 3 - 10 - 17 août à 16h Visites insolites du château Château Tél 04 73 39 39 64

14 août - 18h
 Concert de musique sacrée
 Eglise
 Paroisse Tél 04 73 39 46 35

• 3° semaine d'août Tournoi de tennis en « double » TC La Monne Tél 06 86 55 00 42

SEPTEMBRE

• 6 septembre Forum des associations Tél 06 79 33 49 23

 20 - 21 septembre
 Journées européennes du patrimoine
 Les Amis de St-Saturnin

Les Amis de St-Saturnin Tél 04 73 39 32 35 Paroisse Tél 04 73 39 46 35

OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE

• 20 octobre Collecte de sang Grange de Mai *Tél 04 73 39 44 77*

• 30 novembre 14ème Marché de la Création Comité des Fêtes Tél 04 73 39 39 14

• Décembre - 12h Repas des Anciens CCAS Tél 04 73 39 06 17

ET AUSSI

• Visites guidées du Château Château Tél 04 73 39 39 64

• Ateliers peinture / aquarelle Atelier Quintessence Tél 06 63 64 21 37

• Ateliers céramique Atelier Déco Lib'ry Tél 04 73 39 45 33

• Animations de la Communauté de Communes Les Cheires.

Office de Tourisme Intercommunal Tél 04 73 79 37 69 www.tourisme-lescheires.com

 Lectures organisées par la Médiathèque Intercommunale

Contact : Médiathèque Les Cheires Tél 04 73 39 61 50 http://mediatheques.les-cheires.com

Conférences et ateliers
 « jardinage »

Contact: Les Jardiniers de France Tél 04 73 39 43 07 http://www.jardiniersdefrance63.com (groupement Auzon Monne Veyre)

Rester en contact

► Rencontrer les élus

Nicole Pau - Maire Sur rendez-vous

Maurice Coupaou - Adjoint Permanence le mardi de 17 h à 19 h et sur rendez-vous

Gérard Guittard - Adjoint Permanence le mardi de 17 h à 19 h et sur rendez-vous

Robert Blandin - Adjoint Permanence le mardi de 17 h à 19 h et sur rendez-vous

► Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h Vendredi : 13h30 – 16h Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux La Mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin, le 2ème et 4ème samedi du mois

► Site Internet communal

www.saint-saturnin63.fr

Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en Mairie.



Mairie - Place du 8 mai - 63450 SAINT-SATURNIN Tél. : 04 73 39 30 77

Email: mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr www.saint-saturnin63.fr

